

**Résumé des enquêtes liées au harcèlement sexuel, au harcèlement/à l'intimidation, et à d'autres formes d'inconduite**

<b>Résumé des enquêtes de 2017-2018<sup>1</sup></b>					
<b>Type d'allégation</b>	<b>Nombre d'enquêtes</b>	<b>Nombre d'allégations<sup>2</sup></b>	<b>Nombre de répondants<sup>3</sup></b>	<b>Nombre d'allégations fondées<sup>4</sup></b>	<b>Nombre d'allégations infondées</b>
Harcèlement sexuel	12	20	19	7	13
Harcèlement/intimidation	80	105	100	63	42
Autres formes d'inconduite <sup>5</sup>	286	351	300	300	51
<b>Totaux</b>	<b>378</b>	<b>476</b>	<b>419</b>	<b>370</b>	<b>106</b>

<sup>1</sup> Les enquêtes sont menées de façon officielle et comportent la création d'une équipe d'enquête comptant des représentants des ressources humaines et du personnel de gestion du ministère. Le nombre d'enquêtes réalisées ne comprend pas les enquêtes qui sont en cours à la fin de l'exercice financier. Les enquêtes indiquées dans le présent résumé ne comprennent pas non plus celles menées en vertu de la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles).

<sup>2</sup> Une enquête peut porter sur plus d'une allégation et peut aussi porter simultanément sur différents types d'allégations.

<sup>3</sup> Le nombre de répondants faisant l'objet d'une enquête ne comprend pas les répondants des enquêtes qui sont en cours à la fin de l'exercice financier.

<sup>4</sup> Les allégations fondées peuvent entraîner différents résultats, notamment un éventail de mesures disciplinaires, de la formation, de l'éducation, de la médiation ou une combinaison de ces résultats.

<sup>5</sup> Les autres formes d'inconduite peuvent inclure des comportements comme des tentatives de fraude, des conflits d'intérêts ou d'autres conduites inappropriées.